



Médias sociaux : quels enjeux juridiques ?

Cette décennie a été marquée par le développement fulgurant des réseaux sociaux permettant une divulgation toujours plus grande des informations personnelles. Dans ce contexte, nous identifierons les principaux enjeux juridiques que posent les médias sociaux : cyber intimidation, diffamation sur les médias sociaux et Facebook comme moyen de preuve. Les participants seront amenés à mieux comprendre les risques et les conséquences qui peuvent découler de l'utilisation des réseaux sociaux. Cette formation s'adresse aux avocats généralistes.

CONFÉRENCIÈRE: M^e **Andréa Isabelle-Roy**, agente de formation chez **SOQUIJ**

DATE : Le **1^{er} février 2018**, de **12h15 à 13h45** (aucun repas ne sera servi)

LIEU : Salle des mariages au Palais de justice de Québec

COÛT : Membre du Jeune Barreau : **20\$**
Membre du Barreau : **40\$**

LA CONFÉRENCE EST ACCRÉDITÉE PAR LE BARREAU POUR UNE DURÉE DE 1H30

INSCRIPTION : Mme Émilie Carrier au (418) 802-5816
jbq@jeunebarreaudequebec.ca

INFORMATIONS : Me Isabelle Sarrazin (responsable de l'activité)
isarrazin@bplavocats.ca

Fiche d'inscription

Médias sociaux : quels enjeux juridiques ?

Le 1^{er} février 2018

Nom : _____

Étude : _____

Téléphone : _____ **Courriel :** _____

Année d'admission au Barreau : _____

Signature : _____

Faire parvenir la fiche d'inscription **accompagnée de votre paiement**, avant le 29 janvier 2018, via le site du Jeune Barreau de Québec ou par chèque à l'ordre du JEUNE BARREAU DE QUÉBEC, au 300, boul. Jean-Lesage, RC-21 (casier #1) Québec (Québec) G1K 8K6 ou par télécopieur au (418) 522-4560.